

ÉCOLE DOCTORALE 261-3CH
« Cognition, Comportements, Conduites Humaines »

FORMULAIRE : CONTRATS DOCTORAUX
THÈMES DE RECHERCHE 2026

UNITÉ DE RECHERCHE			
Intitulé :	Laboratoire de Psychologie Social	Code UR :	4471
DIRECTEUR / DIRECTRICE DE L'UMR OU DE L'UR			
Nom :	FAYANT	Prénom :	Marie-Pierre
Titre :	Professeure de Universités		
Téléphone professionnel :		E-mail :	Virginie.bonnot@u-paris.fr

DIRECTEUR / DIRECTRICE DE RECHERCHE POSTULANT			
Nom :	FAYANT	Prénom :	Marie-Pierre
Titre :	Professeure de Universités		
Téléphone professionnel :	+33(0)1 76 53 31 70	E-mail :	Marie-pierre.fayant@u-paris.fr
Co-direction envisagée :	<i>NOM Prénom (préciser titre + établissement ou UR ou ED)</i>		
Co-encadrement envisagé :	<i>NOM Prénom</i>		

DOCTORANT.E.S ENCADRÉ.E.S A LA RENTRÉE PROCHAINE 2026-2027

- y compris les doctorant.e.s encadré.e.s hors ED261 ou hors UPCité
- y compris doctorant.e.s dont une soutenance est prévue entre septembre et décembre 2026
- ne pas renseigner le ou la candidat.e potentiel.le au concours

	NOM Prénom	Année 1ère inscription	Etablissement d'inscription	Pour D3 et plus : soutenance prévue (préciser période)
1	DEJEAN DE LA BÂTIE Arthur	2024	Université Paris Cité	DEJEAN DE LA BÂTIE Arthur
2				
3				
4				
5				

CO-DIRECTEUR / DIRECTRICE DE RECHERCHE ENVISAGÉ.E

Nom :				Prénom :	
Titre :					
Téléphone professionnel :		E-mail :			

DOCTORANT.E.S ENCADRÉ.E.S A LA RENTRÉE PROCHAINE 2026-2027 (A remplir uniquement si le ou la co-directeur.trice est de l'ED261)

- y compris les doctorant.e.s encadré.e.s hors ED261 ou hors UPCité
- y compris doctorant.e.s dont une soutenance est prévue entre septembre et décembre 2026
- ne pas renseigner le ou la candidat.e potentiel.le au concours

	NOM Prénom	Année 1ère inscription	Etablissement d'inscription	Pour D3 et plus : soutenance prévue (préciser période)
1				
2				
3				
4				
5				

THÈME DE RECHERCHE

TITRE DU THÈME DE RECHERCHE

(250 caractères maximum - espaces compris)

Comprendre les mécanismes impliqués dans relations interpersonnelles négatives comme l'exclusion sociale ou le harcèlement scolaire

DESCRIPTION DU THÈME DE RECHERCHE

(3000 caractères maximum - espaces compris, sans liste de bibliographie)

L'exclusion sociale et le harcèlement sont deux formes de relations sociales interpersonnelles négatives. L'exclusion sociale est définie comme le fait d'être mis à l'écart (Williams, 2007). On distingue deux formes d'exclusion sociale : l'ostracisme, qui renvoie au fait d'être ignoré, et le rejet, la déclaration explicite que l'on n'est pas désiré. Le harcèlement renvoie à des actes répétés qui ont pour but de nuire à la victime (Gladden et al., 2014 ; Olweus, 2013). On distingue trois formes de harcèlement : les violences physiques, les violences verbales et les violences relationnelles. L'exclusion comme le rejet est intégrée dans les violences relationnelles et est donc considérée comme une forme de harcèlement. L'ostracisme quant à lui se distingue du harcèlement dans le sens où l'ostracisme renvoie à un désengagement et un manque d'attention allouée à la personne, le harcèlement reflète plus généralement une dynamique impliquant une attention et un traitement négatifs (O'Reilly et al., 2015). L'exclusion sociale et le harcèlement sont particulièrement intriqués, mais bien distincts. Ils sont tous deux associés à de nombreuses conséquences négatives et une prévalence très marquée dans le milieu scolaire (Traore, 2023). Concernant l'exclusion sociale, 42.6% de collégiens questionnés en 2022 rapportent avoir été mis à l'écart au moins une fois (ostracisme). Concernant le harcèlement, 46% de collégiens rapportent avoir été exposés à des violences répétées (harcèlement).

Être victime d'exclusion ou harcèlement est associé à des conséquence négatives sur le plan affectif (e.g., apparition d'affects dépressifs, anxiété, Hawker & Boulton, 2000, Platt, Kadosh, & Lau, 2013 ; Sebastian et al., 2009, 2010 ; Wölfer & Scheithauer, 2013), sur le plan scolaire (e.g., Buhs et al., 2003), sur le plan comportemental (e.g., comportement anti-sociaux, Quarmley et al., 2022), sur les suites à risque (e.g., Meisel et al., 2018), etc. Mieux comprendre les mécanismes impliqués dans ces dynamiques interpersonnelles négatives est donc central.

Ce projet s'organise en deux axes. Dans un premier axe, l'objectif est de comprendre les mécanismes d'installation et mise en place de telles relations négatives. En comprenant les étapes précédant l'exclusion ou le harcèlement, le but est d'identifier des leviers pour les prévenir. Ainsi, ici, le rôle des normes sociales, des théories naïves, des rôles sociaux, des observateurs pourra être étudié. Dans un second axe, l'objectif est de comprendre les mécanismes de régulation de l'exclusion ou du harcèlement. En comprenant de manière fine les processus cognitifs, affectifs et motivationnels impliqués dans la réponse à l'exclusion sociale et au harcèlement, l'objectif est de briser le cercle vicieux que l'on observe dans la littérature. Ainsi, ici, le rôle des réponses attentionnelles spontanées, des motivations intra-personnelles, inter-personnelles ou sociales, des normes sociales, des groupes sociaux pourra être étudié.